Samedi 11 Dhou El Kaada 1427

45ème ANNEE



Correspondant au 2 décembre 2006

الجمهورية الجسزائرية الجمهورية الديمقرطية الشغبية

الحريب الأرسي المالية المرسية

اِتفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم في النين المعات وبالاغات وبالاغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

	Algérie	ETRANGER	DIRECTION ET REDACTION	
	Tunisie Maroc Libye	LIKANGER	SECRETARIAT GENERAL	
ABONNEMENT		(Pays autres	DU GOUVERNEMENT	
ANNUEL		que le Maghreb)	WWW. JORADP. DZ	
	Mauritanie		Abonnement et publicité:	
			IMPRIMERIE OFFICIELLE	
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376	
			ALGER-GARE	
			Tél : 021.54.3506 à 09	
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	021.65.64.63	
			Fax: 021.54.35.12	
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A	C.C.P. 3200-50 ALGER	
		(Frais d'expédition en	TELEX: 65 180 IMPOF DZ	
		sus)	BADR: 060.300.0007 68/KG	
		sus)	ETRANGER: (Compte devises)	
			BADR: 060.320.0600 12	

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE

DECRETS

<u></u>	
Décret présidentiel n° 06-393 du 20 Chaoual 1427 correspondant au 12 novembre 2006 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat	3
DECISIONS INDIVIDUELLES	
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère des ressources en eau	52
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement	52
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication	52
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de l'habitat et de l'urbanisme	52
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'énergie et des mines	52
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère des affaires religieuses et des wakfs	53
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement	53
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication	53
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination d'un sous-directeur au ministère des relations avec le Parlement	53
Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'habitat et de l'urbanisme	53
Décret présidentiel du 8 Ramadhan 1427 correspondant au 1er octobre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de l'intérieur et des collectivités locales (rectificatif)	53
ARRETES, DECISIONS ET AVIS	
MINISTERE DES FINANCES	
Arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006 modifiant l'arrêté du 19 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 29 janvier 2005 portant agrément de la SARL "ASGEN" en qualité de société de courtage d'assurance	54
Arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006 portant agrément de la société d'assurance "CARDIF El-DJAZAIR"	54
Arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006 portant agrément d'un courtier d'assurance	54
BANQUE D'ALGERIE	
Règlement n° 06-02 du Aouel Ramadhan 1427 correspondant au 24 septembre 2006 fixant les conditions de constitution de banque et d'établissement financier et d'installation de succursale de banque et d'établissement financier étranger	55

DECRETS

Décret présidentiel n° 06-393 du 20 Chaoual 1427 correspondant au 12 novembre 2006 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

Vu l'ordonnance n° 06-04 du 19 Journada Ethania 1427 correspondant au 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 ;

Vu le décret présidentiel du 17 Chaâbane 1427 correspondant au 10 septembre 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2006, au budget des charges communes ;

Décrète:

Article 1er. — Il est annulé, sur 2006, un crédit de quarante six milliards trois cent soixante et onze millions deux cent trente quatre mille dinars (46.371.234.000 DA), applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-92 "Provision pour relèvement des salaires et du minimum de pensions de retraites et d'invalidité".

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2006, un crédit de quarante six milliards trois cent soixante et onze millions deux cent trente quatre mille dinars (46.371.234.000 DA), applicable aux budgets de fonctionnement des ministères et aux chapitres énumérés aux états annexés au présent décret.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 20 Chaoual 1427 correspondant 12 novembre 2006.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

ETAT ANNEXE

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	47.453.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.090.000
	Total de la 1ère partie	50.543.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	19.910.000
	Total de la 3ème partie	19.910.000
	Total du titre III	70.453.000
	Total de la sous-section I	70.453.000

1	1 Dhou	El	Kaada	1427
2	déceml	ore	2006	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 77

4

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES A L'ETRANGER	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services à l'étranger — Rémunérations principales	27.075.000
	Total de la 1ère partie	27.075.000
	Total du titre III	27.075.000
	Total de la sous-section II	27.075.000
	Total de la section I	97.528.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre des	
	affaires étrangères	97.528.000
	SERVICES DU CHEF DU GOUVERNEMENT	
	SECTION I	
	CHEF DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Chef du Gouvernement — Rémunérations principales	11.400.000
31-03	Chef du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.884.000
	Total de la 1ère partie	16.284.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Chef du Gouvernement — Sécurité sociale	
22 00		2.850.000
	Total de la 3ème partie	2.850.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-08	Frais de fonctionnement du conseil de la concurrence	3.000.000
	Total de la 7ème partie	3.000.000
	Total du titre III	22.134.000
	Total de la sous-section I	22.134.000
	Total de la section I	22.134.000

11 Dhou I	El Kaa	da 1427
2 décembr	re 2000	6

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 77

5

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	COMMISSARIAT GENERAL A LA PLANIFICATION ET A LA PROSPECTIVE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-21	Subvention à l'office national des statistiques (ONS)	18.672.000
	Total de la 6ème partie	18.672.000
	Total du titre III	18.672.000
	Total de la sous-section I	18.672.000
	Total de la section II	18.672.000
	Total des crédits ouverts au Chef du Gouvernement	40.806.000
	ET DES COLLECTIVITES LOCALES SECTION I	
	SECTION I ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	24.249.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	675.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales	42.000
	Total de la 1ère partie	24.966.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	6.062.000
	I and the second se	İ

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions	2.502.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile	2.451.000
36-04	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar	2.790.000
36-05	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran	3.334.000
36-06	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla	1.233.000
36-08	Subvention à l'école nationale d'administration	6.282.000
	Total de la 6ème partie	18.592.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales	2.966.748.000
	Total de la 7ème partie	2.966.748.000
	Total du titre III	3.016.368.000
	Total de la sous-section I	3.016.368.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	875.412.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	20.906.000
	Total de la 1ère partie	896.318.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	218.853.000
	Total de la 3ème partie	218.853.000
	Total du titre III	1.115.171.000
	Total de la sous-section II	1.115.171.000

11 Dhou El	Kaada 1427
2 décembre	2006

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 77

7	
-/-	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Rémunérations	
	principales	252.000
	Total de la 1ère partie	252.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-43	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité sociale	63.000
	Total de la 3ème partie	63.000
	Total du titre III	315.000
	Total de la sous-section III	315.000
	Total de la section I	4.131.854.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Sûreté nationale — Rémunérations principales	3.513.000.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.600.000
	Total de la 1ère partie	3.522.600.000
	23 B. d	
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	879.000.000
	Total de la 3ème partie	879.000.000
	Total du titre III	4.401.600.000
	Total de la sous-section I	4.401.600.000

11	Dhou	El :	Kaada	1427
2 6	léceml	ore	2006	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 77

8

	I	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	27.000.000
	Total de la 1ère partie	27.000.000
	Total du titre III	27.000.000
	Total de la sous-section II	27.000.000
	Total de la section II	4.428.600.000
		4.420.000.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Protection civile — Rémunérations principales	1.106.000.000
31-03	Protection civile — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires	
	de salaires	900.000
	Total de la 1ère partie	1.106.900.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Protection civile — Sécurité sociale	500,000,000
	Total de la 3ème partie	500.000.000
	Total du titre III	500.000.000
	Total de la sous-section I	1.606.900.000
	Total de la sous-section 1	1.606.900.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel vacataire et journalier — Personnel chargé de la surveillance des baignades — Salaires et accessoires de salaires	
		28.000.000
	Total de la 1ère partie	28.000.000
	Total du titre III	28.000.000
	Total de la sous-section II	28.000.000
	Total de la section III	1.634.900.000

		l
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Palais du Gouvernement — Rémunérations principales	2.715.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.005.000
	Total de la 1ère partie	3.720.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale	979.000
	Total de la 3ème partie	979.000
	Total du titre III	4.699.000
	Total de la sous-section I	4.699.000
	Total de la section IV	4.699.000
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Rémunérations principales	8.800.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	60.000
	Total de la 1ère partie	8.860.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
22.02		2 200 000
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	2.200.000
	Total de la 3ème partie	2.200.000
	Total du titre III	11.060.000
	Total de la sous-section I	11.060.000

11 Dhou	\mathbf{El}	Kaada	1427
2 décemb	re	2006	

	I	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rémunérations principales	130.517.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.345.000
	Total de la 1ère partie	132.862.000
	3ème Partie	
22.12	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	32.629.000
	Total de la 3ème partie	32.629.000
	Total du titre III	165.491.000
	Total de la sous-section II	165.491.000
	Total de la section VI	176.551.000
	SECTION VII DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	79.000
	Total de la 1ère partie	79.000
	Total du titre III	79.000
	Total de la sous-section I	79.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de la garde communale — Rémunérations principales	1.602.000
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.370.000
	1	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale	500.000
	Total de la 3ème partie	500.000
	Total du titre III	4.472.000
	Total de la sous-section II	4.472.000
	Total de la section VII	4.551.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	10.381.155.000
	MINISTERE DE LA JUSTICE	
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	24.141.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	15.000
	Total de la 1ère partie	24.156.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	< 007 000
	Total de la 3ème partie	6.035.000
	·	0.053.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'école supérieure de la magistrature (ESM)	29.530.000
36-02	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des greffes (ENG)	2.612.000
36-04	Subvention de fonctionnement de la résidence des magistrats	2.100.000
	Total de la 6ème partie	34.242.000
	Total du titre III	64.433.000
	Total de la sous-section I	64.433.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services judiciaires — Rémunérations principales	496.389.000
31-13	Services judiciaires — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	190.209.000
	accessoires de salaires	3.105.000
	Total de la 1ère partie	499.494.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale	124.097.000
	Total de la 3ème partie	124.097.000
	Total du titre III	623.591.000
	Total de la sous-section II	623.951.000
	Total de la section I	688.024.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration pénitentiaire — Rémunérations principales	8.229.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	30.000
	2ème Partie	8.259.000
	Pensions et allocations	
32-22	Administration pénitentiaire — Pensions de services et pour dommages	
32-22	corporels	3.162.000
	Total de la 2ème partie	3.162.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale	2.847.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention de fonctionnement à l'école nationale d'administration pénitentiaire (E.N.A.P)	2.846.000
	Total de la 6ème partie	2.846.000
	Total du titre III	17.114.000
	Total de la sous-section I	17.114.000
	SOUS-SECTION II ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie	
21 21	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-31	Etablissements pénitentiaires — Rémunérations principales	
	Total de la 1ère partie	477.705.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale	119.426.000
	Total de la 3ème partie	119.426.000
	Total du titre III	597.131.000
	Total de la sous-section II	597.131.000
	Total de la section II	614.245.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux	1.302.269.000
	MINISTERE DES FINANCES	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	21.336.000
	Total de la 1ère partie	21.336.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	5.334.000
	Total de la 3ème partie	5.334.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.)	5.400.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.)	
	Total de la 6ème partie	111.630.000
	Total du titre III	138.300.000
	Total de la sous-section I	138.300.000
	Total de la section I	138.300.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale de la comptabilité — Rémunérations principales	12.000.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	844.000
	Total de la 1ère partie	12.844.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale	3.000.000
	Total de la 3ème partie	3.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil national de la comptabilité	529,000
	Total de la 7ème partie	529.000
	Total du titre III	16.373.000
	Total de la sous-section I	16.373.000
		10.575.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions régionales du Trésor — Rémunérations principales	240.000.000
31-13	Directions régionales du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.019.000
	Total de la 1ère partie	252.019.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale	60.000.000
	Total de la 3ème partie	60.000.000
	Total du titre III	312.019.000
	Total de la sous-section II	312.019.000
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	375.000
	Total de la 1ère partie	375.000
	Total du titre III	375.000
	Total de la sous-section III	375.000
	Total de la section II	328.767.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des douanes — Rémunérations principales	352.560.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7.961.000
	Total de la 1ère partie	360.521.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale	88.140.000
	Total de la 3ème partie	88.140.000
	Total du titre III	448.661.000
	Total de la sous-section I	448.661.000
	Total de la section III	448.661.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION IV	
	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des impôts— Rémunérations principales	43.841.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.103.000
	Total de la 1ère partie	44.944.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	10.960.000
	Total de la 3ème partie	10.960.000
	Total du titre III	55.904.000
	Total de la sous-section I	55.904.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	543.000.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	32.715.000
	Total de la 1ère partie	575.715.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	135.000.000
55-15	Total de la 3ème partie	135.000.000
	Total du titre III	710.715.000
	Total de la sous-section II	710.715.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10.635.000
	Total de la 1ère partie	10.635.000
	Total du titre III	10.635.000
	Total de la sous-section III	10.635.000
	Total de la section IV	777.254.000
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales	5.856.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	544.000
	Total de la 1ère partie	6.400.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale	1.464.000
	Total de la 3ème partie	1.464.000
	Total du titre III	7.864.000
	Total de la sous-section I	7.864.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du domaine national — Rémunérations principales	209.771.000
31-13	Services déconcentrés du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	18.250.000
	Total de la 1ère partie	228.021.000

11	Dhou	El	Kaada	1427
2.	déceml	re	2006	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 77

18

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale	38.693.000
	Total de la 3ème partie	38.693.000
	Total du titre III	266.714.000
	Total de la sous-section II	266.714.000
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.800.000
	Total de la 1ère partie	1.800.000
	Total du titre III	1.800.000
	Total de la sous-section III	1.800.000
	Total de la section V	276.378.000
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.01	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-03	Direction générale du budget — Rémunérations principales Direction générale du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	22.752.000
	accessoires de salaires	431.000
	Total de la 1ère partie	23.183.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale	5.688.000
	Total de la 3ème partie	5.688.000
	Total du titre III	28.871.000
	Total de la sous-section I	28.871.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du budget — Rémunérations principales	40.422.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.738.000
	Total de la 1ère partie	43.160.000
	3ème Partie	
22.42	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale	10.106.000
	Total de la 3ème partie	10.106.000
	Total du titre III	53.266.000
	Total de la sous-section II	53.266.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU BUDGET - EQUIPEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rémunérations principales.	40.728.000
31-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.063.000
	Total de la 1ère partie	42.791.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Services déconcentrés du budget —Equipement — Sécurité sociale	10.182.000
	Total de la 3ème partie	10.182.000
	Total du titre III	52.973.000
	Total de la sous-section III	52.973.000
	Total de la section VI	135.110.000

11	Dhou	\mathbf{El}	Kaada	1427
2. 6	léceml	re	2006	

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION VII	
	INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales	15.093.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	575.000
	Total de la 1ère partie	15.668.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale	3.773.000
	Total de la 3ème partie	3.773.000
	Total du titre III	19.441.000
	Total de la sous-section I	19.441.000
	Total de la section VII	19.441.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	2.123.911.000
	MINISTERE DU COMMERCE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	12.500.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	150.000
		130.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de promotion du commerce extérieur	
26.00	(ALGEX)	5.353.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E)	17.615.000
	Total de la 6ème partie	22.968.000
	Total du titre III	35.618.000
	Total de la sous-section I	35.618.000
	SOUS-SECTION II DIRECTIONS DE WILAYAS DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.11	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions de wilayas du commerce — Rémunérations principales	117.300.000
31-13	Directions du wilayas du commerce — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accesoires de salaires	1.114.000
	Total de la 1ère partie	118.414.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Directions de wilayas du commerce — Sécurité sociale	3.000.000
	Total de la 3ème partie	3.000.000
	Total du titre III	121.414.000
	Total de la sous-section II	121.414.000
	SOUS-SECTION III DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Directions régionales du commerce — Rémunérations principales	13.650.000
31-23	Directions régionales du commerce — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accesoires desalaires	432.000
	Total de la 1ère partie	14.082.000
	Total du titre III	14.082.000
	Total de la sous-section III	14.082.000
	Total de la section I	171.114.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce	171.114.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01		12 206 000
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	13.206.000
31-03	accessoires de salaires	319.000
	Total de la 1ère partie	13.525.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	33.000
	Total de la 2ème partie	33.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	3.301.500
	Total de la 3ème partie	3.301.500
	Total du titre III	16.859.500
	Total de la sous-section I	16.859.500
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	60.950.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.372.500
	Total de la 1ère partie	62.322.500
	2ème Partie	
22.12	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	330.000
	Total de la 2ème partie	330.000

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVER EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	15.320.000
	Total de la 3ème partie	15.320.000
	Total du titre III	77.972.500
	Total de la sous-section II	77.972.500
	Total de la section I	94.832.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines	94.832.000
	MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	9.549.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	581.000
	Total de la 1ère partie	10.130.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	135.000
	Total de la 2ème partie	135.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.387.000
	Total de la 3ème partie	2.387.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subventions aux établissements pour la formation des cadres du culte	14.914.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger	8.539.000
	Total de la 6ème partie	23.453.000
	Total du titre III	36.105.000
	Total de la sous-section I	36.105.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	632.232.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	46.822.000
	Total de la 1ère partie	679.054.000
	2ème Partie	
32-12	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	2.565.000
	Total de la 2ème partie	2.565.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	158.058.000
	Total de la 3ème partie	158.058.000
	Total du titre III	839.677.000
	Total de la sous-section II	839.677.000
	Total de la section I	875.782.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs	875.782.000
		073.702.000
	MINISTERE DES MOUDJAHIDINE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	11.300.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	11.300.000
	accessoires de salaires	1.220.000
	Total de la 1ère partie	12.520.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.830.000
	Total de la 3ème partie	2.830.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale	5.000.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du	11 170 000
36-03	Moudjahid Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine	11.170.000 11.250.000
	Total de la 6ème partie	27.420.000
	Total du titre III	42.770.000
	Total de la sous-section I	42.770.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	40.938.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.400.000
	Total de la 1ère partie	43.338.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	10.235.000
	Total de la 3ème partie	10.235.000
	Total du titre III	53.573.000
	Total de la sous-section II	53.573.000
	Total de la section I	96.343.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine	96.343.000

ETAT ANNEXE (suite)				
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	MINISTERE DE LA CULTURE			
	SECTION I SECTION UNIQUE			
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX			
	TITRE III MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité			
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	14.100.000		
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.490.000		
	Total de la 1ère partie	15.590.000		
	3ème Partie Personnel — Charges sociales			
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale			
	Total de la 3ème partie	3.530.000		
	1 otal de la Sellie parde	3.530.000		
	6ème Partie			
	Subventions de fonctionnement			
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale	14.300.000		
36-02	Subvention à la bibliothèque nationale d'Algérie (B.N.A.)	8.250.000		
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel	3.880.000		
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des beaux-arts	13.250.000		
36-06	Subvention au Palais de la culture	6.500.000		
36-07	Subvention à l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques (ANAPSMH)	11.850.000		
36-08	Subvention à l'office du parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.)	9.100.000		
36-09	Subvention à l'office du parc national du Tassili (O.P.N.T)	5.000.000		
36-10	Subventions aux musées nationaux	16.800.000		
36-11	Subventions aux maisons de la culture	34.000.000		
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	7.800.000		
36-13	Subvention au centre culturel algérien de Paris	1.250.000		
36-14	Subvention à l'office de la protection et de promotion de la vallée du M'Zab	1.500.000		
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	2.600.000		
	Total de la 6ème partie	136.080.000		
	Total du titre III	155.200.000		
	Total de la sous-section I	155.200.000		

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	48.200.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.400.000
	Total de la 1ère partie	52.600.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	12.050.000
	Total de la 3ème partie	12.050.000
	Total du titre III	64.650.000
	Total de la sous-section II	64.650.000
	Total de la section I	219.850.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la culture	219.850.000
	MINISTERE DE LA COMMUNICATION SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	8.600.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	990.000
	Total de la 1ère partie	9.590.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
	\mathcal{E}	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.400.000
33-03		2.400.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.400.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale Total de la 3ème partie Total du titre III	2.400.000 11.990.000

11	Dhou	El l	Kaada	1427
2 6	léceml	ore	2006	

ETAT ANNEXE (suite)		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-03	Administration centrale — Rémunérations principales	39.000.000
	accessoires de salaires	1.500.000
	Total de la 1ère partie	40.500.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	9.750.000
	Total de la 3ème partie	9.750.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre de développement des ressources biologiques	2.648.000
36-02	Subvention au commissariat national du littoral	2.093.000
	Total de la 6ème partie	4.741.000
	Total du titre III	54.991.000
	Total de la sous-section I	54.991.000
	Total de la section I	54.991.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	54.991.000
	MINISTERE DES TRANSPORTS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOVENS DES SERVICES	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	13.644.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	506.000
	1	

		EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	3.438.000
	Total de la 3ème partie	3.438.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche (IHRF)	3.600.000
36-02	Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières	2.600.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur maritime (ISM)	6.900.000
36-04	Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF)	2.900.000
36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transports terrestres (ENATT)	2.100.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Mostaganem (E.T.F.I.M)	1.500.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Béjaïa (E.T.F.I.M)	2.200.000
	Total de la 6ème partie	21.800.000
	Total du titre III	39.388.000
	Total de la sous-section I	39.388.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	61.030.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires	
	et accessoires de salaires	1.670.000
	Total de la 1ère partie	62.700.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	15.258.000
	Total de la 3ème partie	15.258.000
	Total du titre III	77.958.000
	Total de la sous-section II	77.958.000
	Total de la section I	117.346.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports	117.346.000

ETAT ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	18.321.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	10.521.000
	accessoires de salaires	497.000
	Total de la 1ère partie	18.818.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	4.580.000
	Total de la 3ème partie	4.580.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-35	Subventions aux instituts de formation et de perfectionnement des maîtres de l'école fondamentale (IFPM)	23.328.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (INFP)	3.446.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (INRE)	3.591.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA)	7.960.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD)	14.848.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (CAMEMD)	8.875.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC)	10.990.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP)	4.402.000
36-61	Subvention au centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de Tamazigh (CNPLET)	
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication en éducation	2.155.000 2.071.000
	Total de la 6ème partie	81.666.000
	Total du titre III	105.064.000
	Total de la sous-section I	105.064.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
24.44	Personnel — Rémunérations d'activité	244 00 7 000
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	341.895.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.478.000
	Total de la 1ère partie	354.373.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	15.360.000
	Corporels	15.360.000
		13.300.000
	3ème Partie	
33-13	Personnel — Charges sociales	
33 13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	85.473.000
	Total de la 3ème partie	85.473.000
	Total du titre III	455.206.000
	Total de la sous-section II	455.206.000
	SOUS-SECTION III ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21 21	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales	8.919.201.000
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Rémunérations principales	3.258.126.000
	Total de la 1ère partie	12.177.327.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale	2 220 000 000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale	2.229.800.000
	Total de la 3ème partie	814.531.000
	Total du titre III	3.044.331.000
	Total de la sous-section III	15.221.658.000
	Total de la section I	15.221.658.000 15.781.928.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale	15.781.928.000 15.781.928.000
	Total des electies ouverts au ministre de l'education nationale	15./01.728.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	16.887.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.931.000
31-81	Administration centrale — Personnel ccopérant — Rémunérations principales	112.000
	Total de la 1ère partie	18.930.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages	
32-02	corporels	33.000
	Total de la 2ème partie	33.000
		33.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	4 245 000
55 05	Total de la 3ème partie	4.245.000
	6ème Partie	4.243.000
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts	3.649.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux	28.308.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN)	10.615.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA)	4.452.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA)	22.036.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA)	2.606.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale	41.977.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV)	18.836.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV)	9.218.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)	5.000.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID)	5.910.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes (CDARS)	1.000.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC)	6.026.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV)	6.926.000 17.270.000
	Total de la 6ème partie	177.803.000
	Total du titre III	201.011.000
	Total de la sous-section I	201.011.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	336.102.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.412.000
	Total de la 1ère partie	348.514.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	504.000
	Total de la 2ème partie	504.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	84.151.000
	Total de la 3ème partie	84.151.000
	Total du titre III Total de la sous-section II	433.169.000
	Total de la section I	433.169.000
	Total de la section I	634.180.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
21.01		
31-01	Direction générale des forêts — Rémunérations principales Direction générale des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	6.261.000
31-03	accessoires de salaires	263.000
	Total de la 1ère partie	6.524.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	600.000
	Total de la 2ème partie	600.000

33-03	3ème Partie Personnel — Charges sociales Direction générale des forêts — Sécurité sociale	
33-03	Direction générale des forêts — Sécurité sociale	
33-03		
	T 4 1 1 1 2 2	1.716.000
	Total de la 3ème partie	1.716.000
	Total du titre III	8.840.000
	Total de la sous-section I	8.840.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des forêts — Rémunérations principales	173.000.000
31-13	Services déconcentrés des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires	
	et accessoires de salaires	10.631.000
	Total de la 1ère partie	183.631.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	1.293.000
	Total de la 2ème partie	1.293.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale	43.568.000
	Total de la 3ème partie	43.568.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-12	Services déconcentrés des forêts — Entretien des forêts	19.670.000
	Total de la 5ème partie	19.670.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés des forêts — Lutte contre les feux des forêts	26.600.000
	Total de la 7ème partie	26.600.000
	Total du titre III	274.762.000
	Total de la sous-section II	274.762.000
	Total de la section II	283.602.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural	917.782.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU TOURISME	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	7.703.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	922.000
	Total de la 1ère partie	8.625.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.926.000
	Total de la 3ème partie	1.926.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme	8.387.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme	4.990.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national des techniques hôtelières et touristiques	2.349.000
36-04	Administration centrale — Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme	2.394.000
	Total de la 6ème partie	18.120.000
	Total du titre III	28.671.000
	Total de la sous-section I	28.671.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III	2010/11/000
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de lEtat — Rémunérations principales	10.580.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.500.000
	Total de la 1ère partie	12.080.000
	3ème Partie	
22.12	Personnel — Charges sociales	2 (45 000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	2.645.000 2.645.000
	Total de la 3ème partie	14.725.000
	Total du titre III	14.725.000
	Total de la section I	43.396.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme	43.396.000
	Total des electes ouver is an ininistre du tour isine	40.070.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	5.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	420,000
	Total de la 1ère partie	5.420.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	24.000
	Total de la 2ème partie	24.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.256.000
	Total de la 3ème partie	1.256.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-24	Subvention à l'office national de la signalisation maritime (ONSM)	7.160.000
	Total de la 6ème partie	7.160.000
	Total du titre III	13.860.000
	Total de la sous-section I	13.860.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rémunérations principales	145.000.000
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.100.000
	Total de la 1ère partie	146.100.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour dommages corporels	1.575.000
	Total de la 2ème partie	1.575.000
	3ème Partie	1.575.000
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale	36.250.000
	Total de la 3ème partie	36.250.000
	Total du titre III	183.925.000
	Total de la sous-section III	183.925.000
	Total de la section I	197.785.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics	197.785.000
	MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-01	Personnel — Rémunérations d'activité	17.199.000
	Administration centrale — Rémunérations principales	17.155.000
31-03	accessoires de salaires	1.315.000
	Total de la 1ère partie	18.514.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	4.300.000
	Total de la 3ème partie	4.300.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut de technologie de la santé publique (ITSP)	3.560.000
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicales (EFP)	70.000.000
36-04	Subvention à l'école nationale de santé publique (ENSP)	3.195.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques	5.633.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang	2.404.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale	1.864.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie	1.395.000
2002	Total de la 6ème partie	88.051.000
	Total du titre III	110.865.000
	1	1

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des secteurs sanitaires, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires.	6.304.610.000
	Total de la 6ème partie	6.304.610.000
	Total du titre IV	6.304.610.000
	Total de la sous-section I	-
	Total de la sous-section I	6.415.475.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	67.116.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.315.000
	Total de la 1ère partie	70.431.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	24.000
	Total de la 2ème partie	24.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat— Sécurité sociale	16.780.000
	Total de la 3ème partie	16.780.000
	Total du titre III	87.235.000
	Total de la sous-section II	87.235.000
	Total de la section I	6.502.710.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	6.502.710.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	10.912.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	514.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	114.000
	Total de la 1ère partie	11.540.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.756.000
	Total de la 3ème partie	2.756.000
	·	2.730.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-04	Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH)	20.000.000
36-07	Subvention à l'institut national de perfectionnement de l'équipement (INPE)	30.000.000
	Total de la 6ème partie	3.454.000
	Total du titre III	47.750.000
	Total de la sous-section I	47.750.000
	COLIC CECTION II	47.730.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rémunérations principales	57.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.500.000
	Total de la 1ère partie	
	3ème Partie	
22 12	Personnel — Charges sociales	15.055.000
33-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Sécurité sociale	15.875.000
	Total de la 3ème partie	15.875.000
	Total do la caus section II	79.375.000
	Total de la section II	79.375.000
	Total de la section I	127.125.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau	127.125.000

11	Dhou	El l	Kaada	1427
2 6	léceml	ore	2006	

ETAT ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	17.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	544.000
	Total de la 1ère partie	17.544.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	4.250.000
	Total de la 3ème partie	4.250.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires	708.465.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé	3.229.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche universitaire	3.222.000
36-05	Subventions aux universités	2.817.958.000
36-06	Subventions aux centres universitaires	389.111.000
36-07	Subventions aux instituts nationaux d'enseignement supérieur	24.913.000
36-08	Subventions aux instituts et grandes écoles	117.901.000
36-09	Subventions aux écoles normales supérieures	65.473.000
	Total de la 6ème partie	4.130.272.000
	Total du titre III	4.152.066.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements	
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D.)	4.920.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (C.R.S.T.R.A.)	6.701.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (C.R.S.T.D.L.A.)	5.100.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthopologie sociale et culturelle (C.R.S.T.A.S.C.)	3.124.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (C.R.S.T.A.P.C.)	7.114.000
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.P.T.A.)	21.225.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (C.E.R.I.S.T)	16.185.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R.)	20.048.000
44-14	Centre de recherche scientifique et technique de soudage et de contrôle (C.R.S.C.)	10.582.000
	Total de la 4ème partie	94.999.000
	Total du titre IV	94.999.000
	Total de la sous-section I	4.247.065.000
	Total de la section I	4.247.065.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	4.247.065.000
	MINISTERE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.500.000
	Total de la 1ère partie	2.500.000
	Total du titre III	2.500.000
		l '

ETAT ANNEXE (suite)			
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SOUS-SECTION II		
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.500.000	
	Total de la 1ère partie	1.500.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	1.200.000	
	Total de la 2ème partie	1.200.000	
	Total du titre III	2.700.000	
	Total de la sous-section II	2.700.000	
	Total de la section I	5.200.000	
	Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	5.200.000	
	MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS		
	SECTION I		
	SECTION UNIQUE		
	SOUS-SECTION I		
	SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	8.500.000	
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	500.000	

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.000.000
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut national de formation professionnelle (INFP)	5.000.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.)	808.000.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP)	200.000.000
36-06	Subvention à l'établissement national des équipements techniques et pédagogiques de la formation professionnelle	5.000.000
	Total de la 6ème partie	1.018.000.000
	Total du titre III	1.029.000.000
	Total de la sous-section I	1.029.000.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	55.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.000.000
	Total de la 1ère partie	59.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	14.000.000
	Total de la 3ème partie	14.000.000
	Total du titre III	73.000.000
	Total de la sous-section II	73.000.000
	Total de la section I	1.102.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	1.102.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	11.067.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	699.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	33.000
J1 01	Total de la 1ère partie	11.799.000
		11.799.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.775.000
33 03	Total de la 3ème partie	2.775.000
	Total du titre III	2.775.000
	Total de la sous-section I	14.574.000
	SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21 11	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rémunérations principales	148.764.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.743.000
	Total de la 1ère partie	153.507.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels	140.000
	Total de la 2ème partie	140.000
	3ème Partie	170.000
22 12	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale	37.191.000
	Total de la 3ème partie	37.191.000
	Total du titre III	190.838.000
	Total de la sous-section II	190.838.000

ETAT ANNEXE (suite)			
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SOUS-SECTION III		
	SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENT PUBLICS		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés du logement et des équipement publics — Rémunérations principales	242.160.000	
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipement publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	15.744.000	
	Total de la 1ère partie	257.904.000	
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations		
32-12	Services déconcentrés du logement et des équipement publics — Pensions de service et pour dommages corporels	874.000	
	Total de la 2ème partie	874.000	
		874.000	
	3ème Partie		
33-13	Personnel — Charges sociales		
33-13	Services déconcentrés du logement et des équipement publics — Sécurité sociale	60.540.000	
	Total de la 3ème partie	60.540.000	
	Total du titre III	319.318.000	
	Total de la sous-section III	319.318.000	
	Total de la section I	524.730.000	
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de l'urbanisme	524.730.000	
	MINISTERE DE L'INDUSTRIE		
	SECTION I SECTION UNIQUE		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	17.550.000	
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	17.550.000	
	accessoires de salaires	1.032.000	
	Total de la 1ère partie	18.582.000	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	4.388.000
	Total de la 3ème partie	4.388.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML)	7.690.000
	Total de la 6ème partie	7.690.000
	Total du titre III	30.660.000
	Total de la sous-section I	30.660.000
	Total de la section I	30.660.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie	30.660.000
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	9.070.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	825.000
	Total de la 1ère partie	9.895.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.270.000
	Total de la 3ème partie	2.270.000
	Total du titre III	12.165.000
	Total de la sous-section I	12.165.000
	Total de la section I	12.165.000
		1

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION II INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	2.259.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires Total de la 1ère partie	100.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	564.000
	Total de la 3ème partie	564.000
	Total du titre III Total de la sous-section I	2.923.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-11	Personnel — Rémunérations d'activité Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	44.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.380.000
	Total de la 1ère partie	47.380.000
	3ème Partie	
22.12	Personnel — Charges sociales	11,000,000
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	11.000.000
	Total de la 3ème partie	58.380.000
	Total de la sous-section II	58.380.000
	Total de la section II	61.303.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail et de la sécurité sociale	73.468.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-03	Administration centrale — Rémunérations principales	8.464.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	225.000
	Total de la 1ère partie	8.689.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.116.000
	Total de la 3ème partie	2.116.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre d'accueil pour femmes victimes de violences et en	
0001	situation de détresse	1.600.000
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.H.P.) Khemisti	3.802.000
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S.) Birkhadem	1.085.000
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (Constantine)	3.334.000
36-05	Subventions aux établissements spécialisés	329.550.000
36-08	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem	
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine	1.515.000
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran	1.575.000
	Total de la 6ème partie	345.791.000
	Total du titre III	356.596.000
	Total de la sous-section I	356.596.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	54.030.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	225.000
	Total de la 1ère partie	54.255.000
] 54.255.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	13.508.000
	Total de la 3ème partie	13.508.000
	Total du titre III	67.763.000
	Total de la sous-section II	67.763.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Rémunérations principales	32.499.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.857.000
	Total de la 1ère partie	34.356.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	8.125.000
55 25	Total de la 3ème partie	8.125.000
	Total du titre III	42.481.000
	Total de la sous-section III	42.481.000
	Total de la section I	466.840.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'emploi et de la	
	solidarité nationale	466.840.000
	MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	7.545.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	563.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	1.887.000
	Total de la 3ème partie	1.887.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture (EFTPA)	4 640 000
36-06	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture	4.618.000
36-07	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran	2.449.000 1.437.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo	1.538.000
36-82	Subvention au centre national d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture (CNDPA)	3.413.000
	Total de la 6ème partie	13.455.000
	Total du titre III	23.450.000
	Total de la sous-section I	23.450.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	22.551.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.863.000
	Total de la 1ère partie	26.414.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	5.638.000
	Total de la 3ème partie	5.638.000
	Total du titre III	32.052.000
	Total de la sous-section II	32.052.000
	Total de la section I	55.502.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	55.502.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	16.527.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	432.000
	Total de la 1ère partie	16.959.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	10,55,1000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	4.132.000
22 02	Total de la 3ème partie	4.132.000
	6ème Partie	4.132.000
36-01	Subventions de fonctionnement	
30-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sports et de jeunesse	32.772.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria	7.677.000
36-21	Subventions aux centres d'information et d'animation de la jeunesse (CIAJ)	45.615.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (OPOW)	34.324.000
	Total de la 6ème partie	120.388.000
	Total du titre III	141.479.000
	Total de la sous-section I	141.479.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	448.482.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat— Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.044.000
	Total de la 1ère partie	453.526.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	112.121.000
	Total de la 3ème partie	112.121.000
	Total du titre III	565.647.000
	Total de la sous-section II	565.647.000
	Total de la section I	707.126.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports.	707.126.000

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère des ressources en eau.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, il est mis fin, au titre du ministère des ressources en eau, aux fonctions suivantes exercées par MM. :

A. - Administration centrale:

1 – Abdenaceur Kalli, chargé d'études et de synthèse.

B - Services extérieurs :

Directeurs de l'hydraulique de wilayas :

- 2 Abdelkader Hadji, à la wilaya de Jijel;
- 3 Abdenour Chikh, à la wilaya de Khenchela;
- 4 Hocine Ramdane, à la wilaya de Aïn Defla.

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, il est mis fin aux fonctions de directeur d'études au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement exercées par M. Farid Nezzar, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, il est mis fin, au titre du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication, aux fonctions suivantes exercées par MM.:

A - Administration centrale:

1 – Ali Hamza, inspecteur général, appelé à exercer une autre fonction.

B - Services extérieurs :

2 – Hocine Benlamri, directeur de la poste et des technologies de l'information et de la communication à la wilaya d'Oum El Bouaghi, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de l'habitat et de l'urbanisme.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, il est mis fin au titre du ministère de l'habitat et de l'urbanisme aux fonctions suivantes exercées par MM. :

A - Services extérieurs :

1 – Abdallah Derrar, directeur de l'urbanisme et de la construction à la wilaya de Biskra, appelé à exercer une autre fonction.

B - Etablissements sous tutelle:

2 – Djamel Dahdouh, directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière à Guelma, sur sa demande.

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'énergie et des mines.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, sont nommés, au titre du ministère de l'énergie et des mines, MM. :

A - Administration centrale :

- 1 Ahmed Brahimi, inspecteur.
- B Agence nationale de contrôle et de régulation des activités dans le domaine des hydrocarbures :
 - 2 Hocine Bouziane, directeur.

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère des affaires religieuses et des wakfs.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, sont nommés, au titre du ministère des affaires religieuses et des wakfs, Mme et M.:

- 1 Salima Maoudj, sous-directrice du budget et de la comptabilité ;
- 2 Nouredine Taïbi, sous-directeur des moyens généraux.
 ———★———

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, sont nommés, au titre du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Mmes et MM. :

A - Administration centrale:

- 1 Farid Nezzar, directeur de l'administration et des moyens ;
- 2 Mohamed Bouguettoucha, sous-directeur de la planification, des projets et des programmes ;
- 3 Zohra Goual, épouse Echarif, sous-directrice de la formation et de l'éducation environnementales.

B - Services extérieurs :

4 – Fatma Zerouala, directrice de l'environnement à la wilaya de Ghardaïa.

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, sont nommés, au titre du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication, Mme et MM. :

A - Administration centrale:

- 1 Mohamed Hammadi, inspecteur général;
- 2 Tassadit Teggour, inspectrice;
- 3 Abderrahmane Bousbaa, inspecteur.

B - Services extérieurs :

- 4 Athmane Zoubeidi, directeur de la poste et des technologies de l'information et de la communication à la wilaya d'Oum El Bouaghi;
- 5 Hocine Benlamri, directeur de la poste et des technologies de l'information et de la communication à la wilaya de Tipaza.

C - Etablissements sous tutelle :

6 – Ali Hamza, directeur général de l'agence nationale de radionavigation maritime.

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination d'un sous-directeur au ministère des relations avec le Parlement.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, M. Abderezak Djidjelli est nommé sous-directeur des personnels au ministère des relations avec le Parlement.

---*--

Décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006 portant nomination au titre du ministère de l'habitat et de l'urbanisme.

Par décret présidentiel du 10 Chaoual 1427 correspondant au 2 novembre 2006, sont nommés, au titre du ministère de l'habitat et de l'urbanisme, MM. :

A - Services extérieurs :

- 1 Abdallah Derrar, directeur de l'urbanisme et de la construction à la wilaya de Boumerdès ;
- 2 Rachid Sadoun, directeur du logement et des équipements publics à la wilaya de Tipaza.

B - Etablissements sous tutelle :

3 – Mourad Zouaidia, directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière à la wilaya de Jijel.

Décret présidentiel du 8 Ramadhan 1427 correspondant au 1er octobre 2006 mettant fin à des fonctions au titre du ministère de l'intérieur et des collectivités locales (rectificatif).

J.O. n° 68 du 6 Chaoual 1427 correspondant au 29 octobre 2006

Page 20 - 1ère colonne

Supprimer : le numéro "10" constitué par les lignes 34, 35 et 36. Le numéro suivant sera reclassé en conséquence.

(Le reste sans changement)

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006 modifiant l'arrêté du 19 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 29 janvier 2005 portant agrément de la SARL "ASGEN" en qualité de société de courtage d'assurance.

Par arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006, l'arrêté du 19 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 29 janvier 2005 portant agrément de la SARL "ASGEN" est modifié comme suit :

"La société à responsabilité limitée "ASGEN", gérée par M. Lammali Saïd est agréée en qualité de société de courtage d'assurance, en application des dispositions de l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaâbane 1415 correspondant au 25 janvier 1995, modifiée et complétée, relative aux assurances et du décret exécutif n° 95-340 du 6 Journada Ethania 1416 correspondant au 30 octobre 1995 fixant les conditions d'octroi et de retrait d'agrément de capacités professionnelles, de rétributions et de contrôle des intermédiaires d'assurance.

(...... Le reste sans changement......).

Arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006 portant agrément de la société d'assurance "CARDIF El-DJAZAIR".

Par arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006, la société d'assurance "CARDIF EL-DJAZAIR SPA" est agréée, en application des dispositions de l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaâbane 1415 correspondant au 25 janvier 1995, modifiée et complétée, relative aux assurances, notamment ses articles 204 et 218 et du décret exécutif n° 96-267 du 18 Rabie El Aouel 1417 correspondant au 3 août 1996 fixant les conditions et modalités d'octroi d'agrément aux sociétés d'assurance et/ou de réassurance.

Le présent agrément est octroyé à cette société pour pratiquer les opérations d'assurance ci-après :

1 - ACCIDENTS:

- 1.1 prestations forfaitaires;
- 1.2 prestations indemnitaires;
- 1.3 combinaisons;
- 1.4 personnes transportées.

2 – MALADIES:

- 2.1 prestations forfaitaires;
- 2.2 prestations indemnitaires ;
- 2.3 combinaisons.
- 18 **ASSISTANCE** (assistance aux personnes en difficulté, notamment au cours de déplacement).

20 - VIE-DECES:

- 20.1 vie;
- 20.2 décès ;
- 20.3 mixte.

- 21 NUPTIALITE NATALITE.
- 22 ASSURANCES LIEES A DES FONDS D'INVESTISSEMENT.
- 24 CAPITALISATION.
- 25 GESTION DE FONDS COLLECTIFS.
- 26 PREVOYANCE COLLECTIVE.

Toute modification de l'un des éléments constitutifs du dossier portant demande d'agrément doit être soumise à l'accord préalable de l'administration de contrôle des assurances.

Arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006 portant agrément d'un courtier d'assurance.

Par arrêté du 18 Ramadhan 1427 correspondant au 11 octobre 2006, M. Bendridi Ghoulame Mohamed est agréé en qualité de courtier d'assurance, personne physique, en application des dispositions de l'ordonnance n° 95-07 du 23 Chaâbane 1415 correspondant au 25 janvier 1995, modifiée et complétée, relative aux assurances et du décret exécutif n° 95-340 du 6 Journada Ethania 1416 correspondant au 30 octobre 1995 fixant les conditions d'octroi et de retrait d'agrément de capacités professionnelles, de retributions et de contrôle des intermédiaires d'assurance.

Le présent agrément est octroyé à ce courtier pour pratiquer le courtage des opérations d'assurance ci-après :

- 1 accidents;
- 2 maladies;
- 3 corps de véhicules terrestres (autres que ferroviaires);
 - 4 corps de véhicules ferroviaires ;
 - 5 corps de véhicules aériens ;
 - 6 corps de véhicules maritimes et lacustres ;
 - 7 marchandises transportées ;
 - 8 incendies, explosions et éléments naturels ;
 - 9 autres dommages aux biens;
- 10 responsabilité civile des véhicules terrestres automoteurs ;
 - 11 responsabilité civile des véhicules aériens ;
- 12 responsabilité civile des véhicules maritimes et lacustres ;
 - 13 responsabilité civile générale ;
 - 14 crédits;
 - 15 caution;
 - 16 pertes pécuniaires diverses ;
 - 17 protection juridique;
- 18 assistance (assistance aux personnes en difficulté, notamment au cours de déplacement);
 - 20 vie décès ;
 - 21 nuptialité natalité ;
 - 22 assurances liées à des fonds d'investissements ;
 - 24 capitalisation;
 - 25 gestion de fonds collectifs;
 - 26 prévoyance collective.

Toute modification de l'un des éléments constitutifs du dossier portant demande d'agrément doit être soumise à l'accord préalable de l'administration de contrôle des assurances.

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

BANQUE D'ALGERIE

Règlement n° 06-02 du Aouel Ramadhan 1427 correspondant au 24 septembre 2006 fixant les conditions de constitution de banque et d'établissement financier et d'installation de succursale de banque et d'établissement financier étranger.

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie,

Vu l'ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code de commerce ;

Vu l'ordonnance n° 03-11 du 27 Journada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, notamment ses articles 82 à 95 ;

Vu le décret présidentiel du 10 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 2 juin 2001 portant nomination du Gouverneur et vice-Gouverneurs de la Banque d'Algérie;

Vu le décret présidentiel du 10 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 2 juin 2001 portant nomination des membres du Conseil d'administration de la Banque d'Algérie;

Vu le décret présidentiel du 5 Journada El Oula 1427 correspondant au 1er juin 2006 portant nomination d'un vice-Gouverneur de la Banque d'Algérie;

Vu le règlement n° 93-01 du 3 janvier 1993, modifié et complété, fixant les conditions de constitution de banque et d'établissement financier et d'installation de succursale de banque et d'établissement financier étranger;

Vu le règlement n° 04-01 du 12 Moharram 1425 correspondant au 4 mars 2004 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers exerçant en Algérie;

Après délibérations du conseil de la monnaie et du crédit en date du 24 septembre 2006 ;

Promulgue le règlement dont la teneur suit :

Article 1^{er}. — Le présent règlement a pour objet de fixer les conditions relatives à :

- l'autorisation de constitution de banque et d'établissement financier,
- l'autorisation d'installation de succursale de banque et d'établissement financier étranger,
- l'agrément desdits banque, établissement financier et succursale de banque et d'établissement financier étranger.
- Art. 2. La demande d'autorisation de constitution d'une banque et d'un établissement financier ainsi que l'installation d'une succursale de banque ou d'établissement financier étranger est adressée au président du conseil de la monnaie et du crédit. Elle est appuyée d'un dossier dont les éléments constitutifs sont fixés par une instruction de la Banque d'Algérie.

- Art. 3. Le dossier de demande d'autorisation visée à l'article 2 ci-dessus et présenté par les requérants doit notamment comporter les éléments et données relatifs :
 - au programme d'activités sur cinq (5) ans ;
- à la stratégie de développement du réseau et les moyens prévus à cet effet ;
- aux moyens financiers, à leur origine et aux moyens techniques, à mettre en œuvre ;
- à la qualité et à l'honorabilité des actionnaires et de leurs garants éventuels;
- à la surface financière de chacun des actionnaires et de leur garants;
- aux principaux actionnaires constituant le noyau dur au sein de l'actionnariat notamment quant à leur capacité financière et leur expérience et savoir-faire dans le domaine bancaire et financier de manière générale et leur engagement à apporter leur soutien formalisé par un pacte d'actionnaires ;
- à la place de l'institution servant d'actionnaire de référence, notamment dans son pays d'origine ainsi que les indicateurs de sa santé financière ;
- à la liste des principaux dirigeants au sens de l'article 90 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 Journada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, susvisée, dont au moins deux doivent avoir la qualité de résidents ;
- aux projets de statuts, s'il s'agit de la création d'une Banque ou d'un établissement financier;
- aux statuts de la banque et de l'établissement financier du siège, s'il s'agit de l'ouverture d'une succursale de banque ou d'établissement financier étranger;
- à l'organisation interne, c'est-à-dire l'organigramme avec l'indication des effectifs prévus ainsi que les domaines de compétence dévolus à chacune des structures.
- Art. 4. Un projet de constitution d'une banque ou d'établissement financier ainsi que d'installation d'une succursale de banque ou d'établissement financier étranger ne doit pas faire l'objet de publicité tendant à faire croire qu'il a obtenu l'autorisation et/ou l'agrément ou donner lieu à utilisation des expressions visées à l'article 81 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, susvisée.

Toute information publiée avant l'obtention de l'agrément devra mentionner expressément qu'il s'agit d'un projet en phase d'agrément.

Art. 5. — La demande d'autorisation de constitution d'une banque et d'un établissement financier et d'installation d'une succursale de banque ou d'établissement financier étranger est soumise au conseil de la monnaie et du crédit, pour examen, après remise de tous les éléments et informations constitutifs du dossier visés aux articles 2 et 3 ci-dessus, ainsi que de tout élément d'information complémentaire réclamé par les structures de la Banque d'Algérie pour les besoins de l'évaluation du dossier.

- Art. 6. L'autorisation de constitution d'une banque et d'un établissement financier ainsi que l'autorisation d'installation d'une succursale de banque ou d'établissement financier étranger accordée prend effet à compter de la date de sa notification.
- Art. 7. Le refus d'autorisation est susceptible de recours dans les conditions fixées à l'article 87 de l'ordonnance n° 03 -11 du 27 Journada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, susvisée.
- Art. 8. La banque ou l'établissement financier ou la succursale d'une banque ou d'un établissement financier étranger qui a obtenu l'autorisation prévue à l'article 5 ci-dessus est tenu de requérir auprès du Gouverneur de la Banque d'Algérie l'agrément visé à l'article 92 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 Journada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, susvisée.

La demande d'agrément, appuyée des documents et informations légalement et réglementairement requis et des pièces établissant que les conditions spéciales éventuelles dont l'autorisation est assortie sont remplies, doit être adressée au Gouverneur de la Banque d'Algérie, au plus tard, douze (12) mois à partir de la date de notification de l'autorisation, susvisée.

La nature des documents et le contenu des informations visées à l'alinéa précédent sont déterminés par une instruction de la Banque d'Algérie.

Avant l'obtention de l'agrément visé à l'alinéa 1 ci-dessus, il est interdit à la banque ou à l'établissement financier ou à la succursale de Banque ou de l'établissement financier étranger d'effectuer toute opération de banque.

Art. 9. — L'agrément est accordé par décision du Gouverneur de la Banque d'Algérie dans la mesure où le requérant a rempli toutes les conditions de constitution ou d'installation, selon le cas, telles que déterminées par la législation et la réglementation en vigueur ainsi que les éventuelles conditions spéciales dont l'autorisation est assortie.

L'agrément, conformément à l'autorisation du Conseil de la monnaie et du crédit, peut être limité à l'exercice de certaines opérations de banque.

Lorsque la décision d'agrément comporte délégation de pouvoir en matière d'application de la réglementation des changes, conférant à son bénéficiaire la qualité d'intermédiaire agréé, ce dernier reste toutefois, tenu pour l'exercice des opérations de change et de commerce extérieur, d'obtenir l'immatriculation par la Banque d'Algérie de chaque guichet, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Art. 10. — Toute modification des statuts notamment celles portant sur l'objet social ou le capital d'une banque ou d'un établissement financier, intervenant avant ou après l'obtention de l'agrément, doit être soumise au Conseil de la monnaie et du crédit et doit obéir aux mêmes conditions que celles définies aux articles 2 et 3 ci-dessus

Les modifications relatives à la dotation en capital d'une succursale de banque ou d'un établissement financier étranger intervenant avant ou après l'obtention de l'agrément doit être soumise au Conseil de la monnaie

et du crédit et doit obéir aux mêmes conditions que celles définies aux articles 2 et 3 ci-dessus. En outre, les modifications des statuts portant sur l'objet de leur maison mère ne sont exécutoires en Algérie qu'après leur approbation par le conseil de la monnaie et du crédit.

- Art. 11. Les modifications autres que celles prévues à l'article 10 ci-dessus sont soumises à autorisation préalable du Gouverneur de la Banque d'Algérie.
- Art. 12. La liste des membres du conseil d'administration ou du conseil de surveillance désignés par l'assemblée générale constitutive des banques ou des établissements financiers accompagnée de leur *curriculum vitae* et leur dossier administratif, doit être adressée au Gouverneur de la Banque d'Algérie aux fins de leur agrément.

La qualité de membre du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance doit être approuvée par le Gouverneur de la Banque d'Algérie au moment de la délivrance de l'autorisation.

Dans le cas où cette liste est modifiée avant ou après l'obtention de la décision d'agrément, la banque ou l'établissement financier doit, en application de l'article 94 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 Journada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, susvisée, solliciter l'approbation préalable du Gouverneur de la Banque d'Algérie.

Les dispositions des alinéas 2 et 3 ci-dessus s'appliquent aux dirigeants des succursales de banques ou d'établissements financiers étrangers en Algérie.

- Art. 13. La procédure prévue à l'alinéa 1er de l'article 12 ci-dessus s'applique aux directeurs généraux ou aux directeurs généraux adjoints non membres du conseil d'administration, ainsi qu'aux membres du directoire.
- Art. 14. Toute cession d'action d'une banque ou d'un établissement financier doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de cession adressée au président du Conseil de la monnaie et du crédit, faisant ressortir les motivations à l'origine de cette opération, ainsi que tout autre élément d'appréciation utile pour le conseil.

Lorsque la cession a pour effet de modifier la structure de l'actionnariat, la demande est soumise dans les mêmes conditions que celles prévues aux articles 2 et 3 ci-dessus.

- Art. 15. Les banques et établissements financiers, exerçant en Algérie sont tenus de mettre à jour, chaque année, les informations financières concernant les actionnaires qui détiennent au moins 5% de leur capital social.
- Art. 16. Toutes les dispositions contraires au présent règlement sont abrogées, notamment le règlement n° 93-01 du 3 janvier 1993, modifié et complété, fixant les conditions de constitution de banque et d'établissement financier et d'installation de succursale de banque et d'établissement financier étranger.
- Art. 17. Le présent règlement sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le Aouel Ramadhan 1427 correspondant au 24 septembre 2006.

Mohammed LAKSACI.